

paradis terrestre, attendu l'affluence d'émigrans de tous les Etats de l'Europe pour se le partager. Les Bourgmesires, témoins oculaires de cette émigration, ont déclaré y avoir reconnu le caractère d'une véritable maladie d'esprit, maladie contagieuse au suprême degré, qui, après avoir ravagé divers Etats d'Allemagne, a été importée de la Prusse Rhénane dans le grand-duché, vers le commencement de cette année (38a) : qu'elle est devenue une idée fixe, se roidissant contre toute distraction, prend de nouvelles forces dans les observations qui devraient la détruire. »

« Ils ont fait connaître que les bateliers de la basse-Moselle étaient les principaux agens provocateurs, promettant, par leurs émissaires, pris dans la dernière classe de la société, mille merveilles après le débarquement à Wesel, mais ayant soin de se faire payer très cher le trajet jusque là. »

« Et ils ont exprimé leur mécontentement de la conduite de quelques membres du clergé, curés et desservans, qui, loin d'employer leur influence pour arrêter sur les bords du précipice ces victimes d'une cupidité effrénée, leur ont chanté de grand' messes bien payées au moment du départ. »

« L'on a été généralement d'accord que le nombre des sujets à regretter parmi les émigrans était imperceptible ; qu'il fallait plutôt craindre qu'à leur retour étans dans le dénuement le plus absolu, démoralisés par les désordres d'une vie vagabonde, ils ne devinssent le fléau de la société. »

Willmar exposa ensuite aux bourgmestres la marche pour obtenir des résultats réguliers du nouveau service des gardes communales. Il discuta aussi avec eux les difficultés survenues dans les dernières levées de la milice nationale. Il fut très satisfait en apprenant que la confiance dans la vaccination allait en augmentant, mais plusieurs bourgmestres se plaignaient de la négligence des vaccinateurs qui étaient payés par leurs communes. Comme les certificats de vaccination allaient devenir bientôt obligatoires pour l'admission dans les écoles et dans les maisons privées, le gouverneur proposa aux bourgmestres de laisser ces papiers aux secrétariats, afin qu'ils pussent être retirés en cas de besoin. Plusieurs bourgmestres ayant porté des plaintes contre l'im-

---

(38a) Dans le pays de Trèves, Mathias Brandt de Trimporten était alors poursuivi judiciairement comme embaucheur pour le Brésil ; le Landrat de Trèves avait mis les autorités luxembourgeoises en garde contre les menées de cet individu.

Dans les numéros du Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg des 12 mars, 30 avril, 3 et 24 mai, 4 juin et 16 août, on trouve des épisodes de l'émigration de Luxembourgeois au Brésil.

En octobre 1816, Willmar avait demandé des instructions au ministre de l'Intérieur sur des mesures à prendre à l'égard de vigneronnes des communes de Bous, Greiveldange et Wormeldange, qui se disposaient à émigrer en Russie. Par un arrêté du 17 novembre, il reçut une réponse évasive.